



Les Amis de Saint Jacques  
en Bourbonnais



Chemins  
d'Issards

## **Les Ateliers sculpture du Chemin de Saint-Jacques Appel à projet pour des artistes sculpteurs**

### **Présentation de la démarche**

Le GR 300 traverse du Nord au Sud le département de l'Allier et permet de découvrir les paysages du Bocage bourbonnais et le riche patrimoine bâti du Territoire Bourbon, pays de Moulins-Auvergne. Entièrement balisé depuis 2008, ce chemin de grande randonnée voit sa fréquentation augmenter régulièrement depuis sa labellisation « chemin de Saint Jacques en Bourbonnais ».

Trois associations locales (2A2B, Les Amis du Chemin de Saint-Jacques en Bourbonnais, Chemins d'Issards), ont organisé en 2012 la première manifestation des Ateliers sculpture du chemin de Saint-Jacques, une démarche qui se veut à la fois culturelle, touristique et sociale.

L'objectif est de créer un parcours de sculptures sur une partie de ce chemin traversant le Pays de Moulins-Auvergne, sur une distance de 38 km environ entre les communes d'Agonges et Châtel-de-Neuvre. Il est prévu d'installer à terme une cinquantaine de sculptures sur le parcours, soit une tous les 800 m environ. Après l'installation des dix premières sculptures en 2012, il faudra donc encore 3 ou 4 éditions de cette manifestation, prévue une année sur deux (en alternance avec les expositions Bancs Poèmes organisées depuis 2009 par l'association 2A2B à Souvigny).

Ce musée à ciel ouvert de sculptures contemporaines se veut à la fois une contribution au patrimoine culturel local et un facteur d'attraction touristique. En organisant des interventions artistiques sur l'espace public, tant dans la phase de création des œuvres que par leur installation pérenne sur le chemin, cette manifestation propose une rencontre d'artistes avec le territoire.

Une consultation d'artistes au niveau national et une sélection des projets par un comité rassemblant des personnalités compétentes et les collectivités concernées doivent garantir à la fois la qualité des œuvres et leur acceptation locale. Ce projet a également une dimension sociale par l'implication de jeunes adultes (18-25 ans) issus du territoire qui participent auprès de chaque artiste à la phase de création. La réalisation des sculptures se déroule dans le cadre d'ateliers installés sur la place des villages concernés pendant une semaine du mois de juillet. Des soirées de rencontres et d'animations autour de la culture et du territoire sont proposées à la population locale au cours de cette semaine d'ateliers et une balade inaugurale est organisée au cours du mois de septembre, après l'installation de toutes les sculptures.

## **L'organisation**

Les associations organisatrices s'engagent, en relation avec les collectivités concernées, à :

- repérer les lieux d'installation des sculptures et s'assurer des éventuelles autorisations nécessaires ;
- lancer l'appel à projet et faire le choix des artistes sélectionnés ;
- organiser l'appel à candidature auprès des jeunes ;
- assurer l'organisation matérielle de la semaine d'ateliers ;
- assurer l'organisation des diverses manifestations proposées (soirées de la semaine des ateliers, exposition, installation des sculptures, balade inaugurale, ...)
- assurer les actions de communication et de promotion.

Les matériaux, le matériel et l'outillage nécessaires pour la réalisation de chaque sculpture seront pris en charge par l'artiste, avec la possibilité d'utiliser les moyens disponibles aux ateliers du Chapeau Rouge (siège de l'association 2A2B).

La rémunération forfaitaire proposée pour chaque artiste est de 1500 €, l'hébergement et les repas étant pris en charge.

**La semaine d'ateliers se déroulera du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet 2014**, sur chacune des communes d'accueil où un site permettant le travail des artistes aura été aménagé. L'hébergement des artistes sera assuré à Souvigny ou à proximité et les repas du soir seront organisés successivement dans l'une des salles des fêtes communales.

Chaque journée sera consacrée au travail de création de la sculpture, et son organisation sera de la responsabilité de chaque artiste, avec le soutien technique de l'association 2A2B et des acteurs locaux mobilisés sur le projet. Ce sera l'occasion pour le jeune de participer de façon concrète à la réalisation d'une œuvre et de s'initier à certaines pratiques du travail de la matière. Le repas de midi sera pris sur place, dans un restaurant local. Le travail de réalisation des sculptures par l'artiste et le jeune stagiaire sera librement ouvert au public (horaires indicatifs : entre 10h et 18h).

Chaque soir une rencontre de tous les participants (artistes, jeunes, organisateurs, personnes ressources,...) sera organisée dans l'une des communes d'accueil ou aux ateliers du Chapeau Rouge (siège de l'association 2A2B à Souvigny). Ce sera l'occasion d'un repas pris ensemble et d'une manifestation culturelle et conviviale.

Une exposition réunissant des œuvres des artistes participants sera organisée pendant les mois de juillet-août dans les 2 salles d'exposition du Chapeau Rouge ; chaque artiste prévoira entre 5 et 10 œuvres de dimensions variables.

**La balade inaugurale est prévue les 13 et 14 septembre 2014.** Organisée en deux étapes, elle permettra de découvrir les sculptures avec des interventions musicales et théâtrales sur le parcours.

**Une convention** passée entre l'association 2A2B et chaque artiste (texte en annexe) précisera tous les engagements réciproques.

**Cet appel à projet doit permettre de retenir 10 sculpteurs qui s'engageront, par convention prévoyant une rémunération forfaitaire de 1500 €, à réaliser une œuvre qui sera installée de façon pérenne sur l'un des sites proposés sur le parcours ; les œuvres seront réalisées dans le cadre d'ateliers prévus du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet, avec la participation de jeunes de la région, chaque artiste travaillant avec un jeune.**

## **Les documents à fournir**

Chaque artiste pourra proposer de un à trois projets, chacun pouvant concerner un ou plusieurs des sites prévus.

Il devra présenter quelques éléments de présentation personnelle ainsi que sur son œuvre ; il devra justifier de son statut professionnel (au minimum un numéro SIRET) et d'une assurance de responsabilité civile.

Chacune des propositions fera l'objet au minimum d'un petit texte de présentation et de quelques images (croquis, images numériques,...) permettant de se rendre compte de l'œuvre projetée et de son insertion dans l'environnement. Pour chacune des sculptures installées sur le parcours, un panneau de présentation est prévu avec un texte spécifique qui sera, dans la mesure du possible, proposé par l'artiste lui-même.

Le projet détaillera les dimensions prévues de la sculpture, les matériaux utilisés et les conditions de leur pérennité et de leur entretien ; les conditions de sécurité devront être prises en compte pour ces œuvres installées sur le domaine public.

Il devra préciser éventuellement les conditions particulières d'installation de la sculpture sur son site et dans tous les cas le mode prévu pour la fixation et la stabilisation au sol sera convenu entre l'artiste et l'association 2A2B.

### **Land art**

Il est prévu cette année la possibilité d'intégrer une œuvre de land art.

La proposition devra dans la mesure du possible utiliser des matériaux assurant une certaine pérennité à l'œuvre, dont la création se fera évidemment in situ.

## **Les critères de sélection des projets**

Un comité de sélection réunissant les associations organisatrices et les collectivités concernées examinera les propositions et retiendra un projet pour chacun des 10 sites selon différents critères (esthétique de l'œuvre et adéquation avec son environnement, conditions de pérennité, de sécurité et d'entretien...).

**Des informations plus complètes (plan du parcours, diaporamas photos de la manifestation 2012) sont disponibles sur le site de l'association :**

**[http://www.2a2b.fr/html/saint\\_jacques.html](http://www.2a2b.fr/html/saint_jacques.html)**

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Jérôme Danikowski, secrétaire de l'association 2A2B (tél : 06 76 55 99 48, e-mail : [jerome.danikowski@orange.fr](mailto:jerome.danikowski@orange.fr)).**

**Les propositions seront transmises avant le 20 mars 2014 à Jérôme Danikowski, 1 impasse de la Tourte au Pain 03210 Souvigny.**

**Compte-tenu des élections locales, les projets retenus ne pourront être désignés que fin mai.**